CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Les Ligériennes
Champtocé/Loire La Possonnière
Montjean/Loire St Georges/Loire
Résidences pour personnes âgées dépendantes

12 novembre 2026

ORDRE DU JOUR

- **Adoption du procès-verbal de la séance du 02/07/2026**
- **Écoute et amélioration de la qualité du service rendu :**
 - ➔ Retours et questions des résidents et des proches
 - ➔ Réclamations reçues depuis le 01/07/2026
 - ➔ Planification des enquêtes de satisfaction résidents et proches 2027
- **Point financier et prix de journée :**
 - ➔ Proposition de prix de journée pour 2027
 - ➔ Fin de la solvabilisation de l'hébergement temporaire par le Département au 01/01/27
- **Hébergement et prestations :**
 - ➔ Proposition d’actualisation du Règlement de fonctionnement
 - ➔ Propositions du groupe de travail « Livret d’accueil »
 - ➔ Retour sur la gestion de la canicule
- **Informations et questions diverses**

Adoption du procès-verbal de la séance du 02/07/26

(PV transmis le 28/10/2026)

Retours et questions des résidents

Questions transmises par les animateurs suite aux rencontres avec des résidents et tour de table en séance

RETOURS DES RÉSIDENTS DE CHAMPTOCÉ

Personnels, soins et accompagnement :

« Très bien », « Rien à redire ».



Linge :

- 😐 Linge perdu pour plusieurs des résidents.
- ⓘ Un chariot avec le linge non-étiqueté va être installé dans le hall pour que les résidents ayant perdu des vêtements puissent les retrouver.



Repas :

- 😐 Pour 2 résidents : « Le midi c'est bon mais pas le soir », « C'est souvent pareil le soir »
- ⓘ Axelle, la diététicienne, a animé une rencontre avec les résidents le 26/10 pour choisir les menus des fêtes.

RETOURS DES RÉSIDENTS DE CHAMPTOCÉ

Ménage :

- 😐 « Salle de bain propre, mais chambre moins souvent nettoyée »
- ☹ « Les poussières ne sont pas souvent faites »
- ☺ « Quand le ménage est fait, il est bien fait »
- ☺ Les résidents perçoivent une amélioration du ménage dans leurs chambres depuis la dernière réunion préparatoire du CVS, le 12 juin.

Animations à venir fin 2026 :

- Sortie cinéma
- Sorties inter-résidences
- Intervenants musicaux
- Rencontres avec les enfants de l'école de Champtocé
- Marché de Noël
- Sortie au Marché de Noël d'Angers…

RETOURS DES RÉSIDENTS DE LA POSSONNIÈRE



Tout va bien.
Les repas sont bons et variés.
Aucun souci de ménage ni de linge.

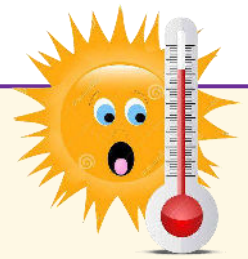
Animations et vie sociale :

- ☺ Les animations sont variées, les sorties régulières, l'animatrice prend en compte « nos envies ».
- ☺ La « Guinguette » est très appréciée : « nous » avons pu y prendre le gouter ou y déjeuner plusieurs fois, et aussi en profiter aussi avec les amis et les familles.
- ✋ Pour la guiguette, peut-on prévoir une toile d'ombrage pour l'été prochain car il y a beaucoup de soleil l'après-midi.
- ☹ Il faudrait améliorer le transport pour les personnes en fauteuil qui ne peuvent pas participer à toutes les sorties car le véhicule du site est non adapté.

RETOURS DES RÉSIDENTS DE MONTJEAN

Gestion de la canicule :

- ☺ Plutôt satisfaisante. Les renforts d'hydratation ont été fortement appréciés.
- 😐 Il n'est pas toujours évident de concilier le besoin d'isolement dans son domicile et le besoin de fraîcheur dans les espaces prévus à cet effet.



Repas des résidents et des familles :



- ☺ Grandement apprécié par les résidents, satisfaits de voir le retour de ce moment fort de l'année.

Repas des fêtes :

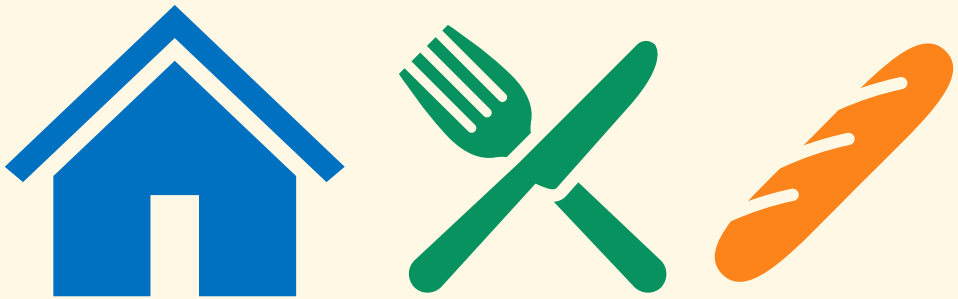


- ☺ Les résidents sont satisfaits de pouvoir participer à l'élaboration des 4 repas.

RETOURS DES RÉSIDENTS DE ST GEORGES

Logement :

- 😐 4 résidents sur les 18 présents ont une chambre à l'ombre et expriment qu'il y fait froid.
- 😐 Un résident est dérangé par son voisin le soir (bruit).



Restauration / Service :

- ☺ Les résidents sont globalement satisfaits.
- 😐 Une résidente trouve qu'une semaine par mois les menus sont moins bien cuisinés.
- 😐 Pain du petit déjeuner : tranches trop fines pour mettre la confiture et autre. Des résidents aimeraient avoir de la baguette ou des petits pains.

RETOURS DES RÉSIDENTS DE ST GEORGES

Activités et vie sociale :



Les résidents apprécient les animations, notamment le loto, la pétanque, recevoir des animateurs et des enfants, la médiation animale.



Une résidente trouve que la salle d'animation n'est pas assez décorée.



Demandes personnelles : une résidente souhaite aller plus souvent au cinéma et faire un thé- dansant, un résident souhaite faire plus régulièrement des jeux de mémoire.

Retours et questions des proches

Questions transmises le 05/11/26
suite à la rencontre préparatoire du 05/06/26

QUESTION 1 TRANSMISE LE 05/11/2026

- **Comment les familles et/ou proches ont-ils été informés de l'arrivée de la nouvelle Assistante Sociale ?**

 ➔ À la suite du départ de Mme KELKERMANS, un premier recrutement a été réalisé, mais cette collaboration n'a pas été poursuivie. Mme Mélody MANCEAU assure désormais les missions d'assistante sociale à hauteur de 20 % (le jeudi).

 Des transmissions été réalisées entre les professionnelles afin d'assurer la continuité du suivi des dossiers.

 Aucune communication spécifique n'a effectivement été faite auprès des familles. Toutefois, les agents du bureau des admissions restent leurs interlocuteurs privilégiés et assurent, si nécessaire, le relais vers l'assistante sociale pour les situations les plus complexes.

QUESTION 2 TRANSMISE LE 05/11/2026

- **Plusieurs familles de la Résidence *Art&Loire* regrettent de ne pas pouvoir identifier la fonction des professionnels. De plus, le tableau mis en place au niveau des différentes unités semble sous utilisé. Comment pouvez-vous remédier à cela ?**

 ➔ Le choix des tenues civiles pour les professionnels s'inscrit dans notre démarche Humanitude, mais peut effectivement rendre plus difficile l'identification des fonctions de chacun. Ce point fait partie des axes d'amélioration devant faire l'objet d'une réflexion par les groupes ressources Humanitude dans le cadre du Projet d'Établissement 2026-2030.

 Concernant la tenue à jour des trombinoscopes des agents présents dans les unités, un rappel sera effectué auprès des équipes. Une réflexion doit cependant être menée sur ces tableaux pour les personnels qui ne souhaitent pas être pris en photo (respect de leur droit à l'image).

QUESTION 3 TRANSMISE LE 05/11/2026

- **Sur la Résidence *Les Hauts du Château*, des mauvaises odeurs ont été constatées dans les lieux communs. Que proposez vous pour remédier à ce constat ?**

 ➔ Des mauvaises odeurs ont effectivement été remontées par des professionnels dans les couloirs au moment des soins, et parfois dans les WC publics au RDC.

 La cadre de santé du site en recherche les causes afin d'étudier les solutions possibles.



QUESTION 4 TRANSMISE LE 05/11/2026

- Une réflexion revient très souvent au travers des échanges avec les familles, aussi bien à la Résidence *Art&Loire* qu'à la Résidence *Les Hauts du Château* : le **manque d'espace plus convivial avec un distributeur de boissons chaudes. Une étude de marché a t'elle été réalisée à ce jour sur la location d'un distributeur ? Si oui, pouvez vous nous en communiquer les résultats, l'impact financier ?**

 ➔ Une démarche a effectivement été engagée auprès d'un prestataire pour étudier l'installation d'un distributeur de boissons chaudes. Toutefois, au regard du nombre de résidents accueillis, le prestataire n'a pas donné de suite favorable, estimant la fréquentation insuffisante pour garantir la rentabilité du dispositif.

 À titre de comparaison, le distributeur installé au CHCA, qui accueille 176 résidents et 43 patients, est considéré comme tout juste rentable.

 Des bouilloires et dosettes ont été mises à disposition il y a quelques années, mais faute d'utilisation, le matériel a été retiré sur une partie des sites (les consommables étaient périmés). Un nouvel essai peut être tenté, le meilleur lieu devant d'abord être défini.

QUESTION 5 TRANSMISE LE 05/11/2026

- Comme évoqué lors du dernier CVS (sur la Résidence *Les Hauts du Château*), **des familles de la Résidence *Art&Loire* regrettent le manque à priori de sollicitations auprès des personnes plus dépendantes pour les activités proposées. La révision régulière du Projet d'Accompagnement Personnalisé en présence du référent familial** (ou autre proche) **permettrait-elle de mieux prendre en compte l'évolution de la personne accueillie ?**

 ➔ ***Des activités sont largement proposées aux personnes les plus dépendantes. Notamment à la Résidence Art&Loire :***

 - chaque vendredi, chant avec les bénévoles où sont accompagnées les personnes dépendantes,
 - ateliers cuisine dans les salons des familles, en petits groupes, avec des personnes dépendantes,
 - au printemps, une stagiaire a proposé des massages sensoriels. Actuellement ce sont des séances Snoezelen,
 - les soignants accompagnent aussi les résidents dépendants chaque fois que possible pour un massage ou une sortie individuelle.

QUESTION 5 (suite) TRANSMISE LE 05/11/2026

➔ ***Compléments concernant la Résidence Les Hauts du Château :***

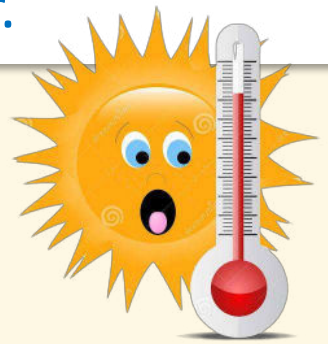
L'animatrice travaille au développement de propositions complémentaires adaptées aux besoins et capacités des résidents plus dépendants :

- des ateliers bien-être en individuel (toucher-massage, pose de vernis à ongles) sont proposés toutes les deux semaines,
- un atelier sensoriel mensuel en petit groupe est mis en place avec Lucile Lainé, psychologue, autour de l'approche Snoezelen : projections lumineuses, touchers-massages, balles sensorielles...
- une séance de médiation animale a été proposée en septembre, spécifiquement adaptée aux résidents en grande dépendance,
- invitation aux animations collectives, notamment lors des interventions musicales, chorales, spectacles et autres événements proposés dans la résidence..

QUESTIONS 6 et 7 TRANSMISES LE 05/11/2026

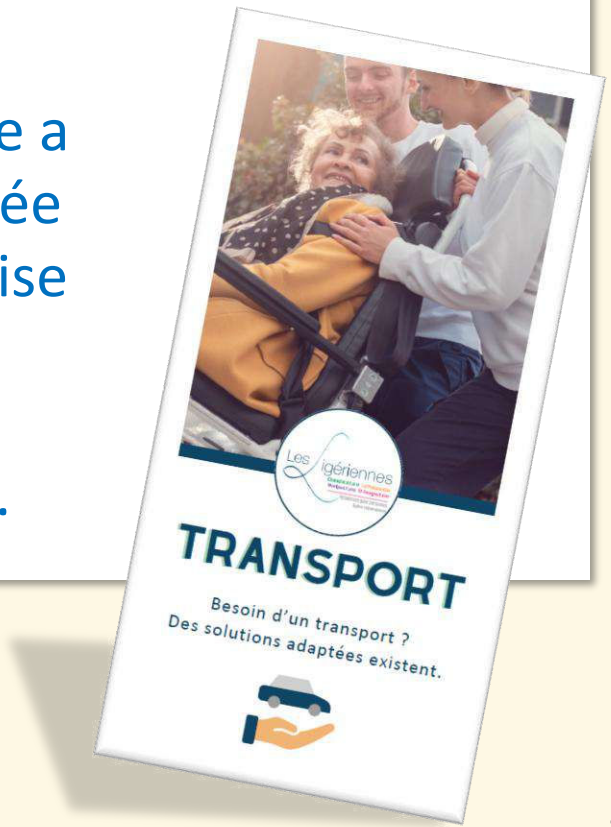
- **Comment les EHPAD *Ligériennes* préparent dès aujourd'hui les futures périodes annoncées de canicule ?**

 ➔ Un point a été ajouté à l'ordre du jour de la séance. Il vient en complément des éléments communiqués lors des échanges de la rencontres du 2 juillet dernier.



- **Serait-il possible de remettre à l'accueil des différentes résidences des flyers évoquant le transport solidaire ?**

 ➔ La plaquette a été actualisée et sera remise sur les sites par les animateurs.



QUESTION 8 TRANSMISE LE 05/11/2026

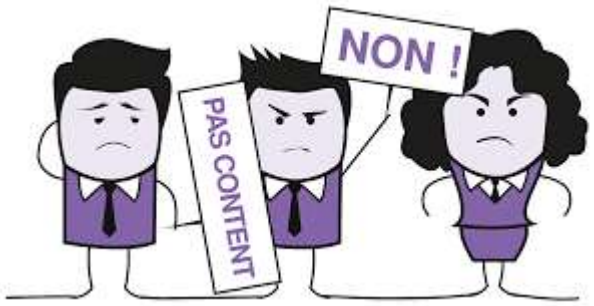
- Lors du dernier CVS, en lien avec la question du **remplacement de l'animateur** du *Havre Ligérien* **durant l'été**, les représentants des familles ne peuvent se satisfaire de la réponse apportée, consistant à retirer du temps d'animation à Champtocé pour le déplacer à Montjean. Quelles autres solutions pourraient être étudiées à l'avenir dans un cas similaire ?

 ➔ En l'absence de financement dédié, il n'est pas prévu de remplacer les animateurs durant leurs congés annuels. L'organisation repose sur une équipe d'animation mutualisée entre nos quatre sites, permettant une souplesse dans la répartition des interventions.

 En cas d'absence, nous nous efforçons de maintenir des activités en adaptant les plannings et en nous appuyant sur les interventions de partenaires extérieurs, notamment Siel Bleu (une fois par semaine), les bénévoles (présents deux fois par semaine à l'EHPAD de Montjean) et l'aumônerie. De plus, à Montjean l'organisation en 12 heures permet régulièrement aux soignants de s'investir dans la vie sociale et de proposer des activités : loto, bricolage, chant...

 L'objectif reste de préserver autant que possible la continuité des animations sur l'ensemble des sites, en tenant compte des moyens disponibles.

Le suivi des réclamations



SUIVI DES RÉCLAMATIONS 2026

7 nouvelles réclamations
transmises entre le 01/07 et le 31/10/26

3 orales, 2 mails/courriers,
4 fiches de communication

2 émises par un résident
6 émises par des proches

5 réponses écrites
(électroniques)

4 entretiens
(2 entrevues,
2 téléphoniques)

Délais de réponse 0 à 24 jours
Moyenne : **7,4 jrs**

Soit 20 réclamations
transmises depuis le 01/01/26

6 orales, 10 mails/courriers,
7 fiches de communication[1]

3 émises par un résident
19 émises par des proches

13 réponses écrites
(1 postale,
12 électroniques)

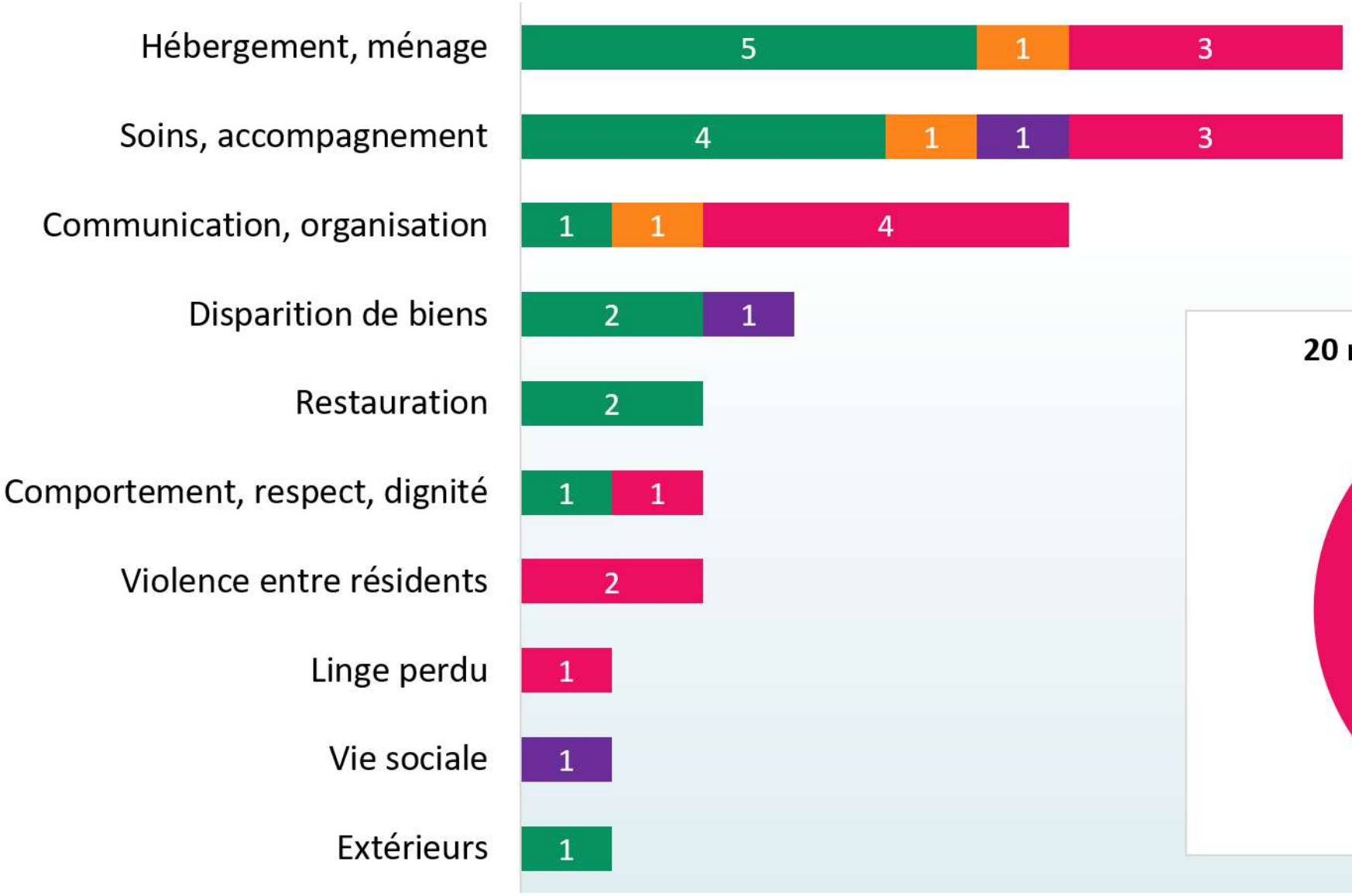
14 entretiens
(10 entrevues,
4 téléphoniques)

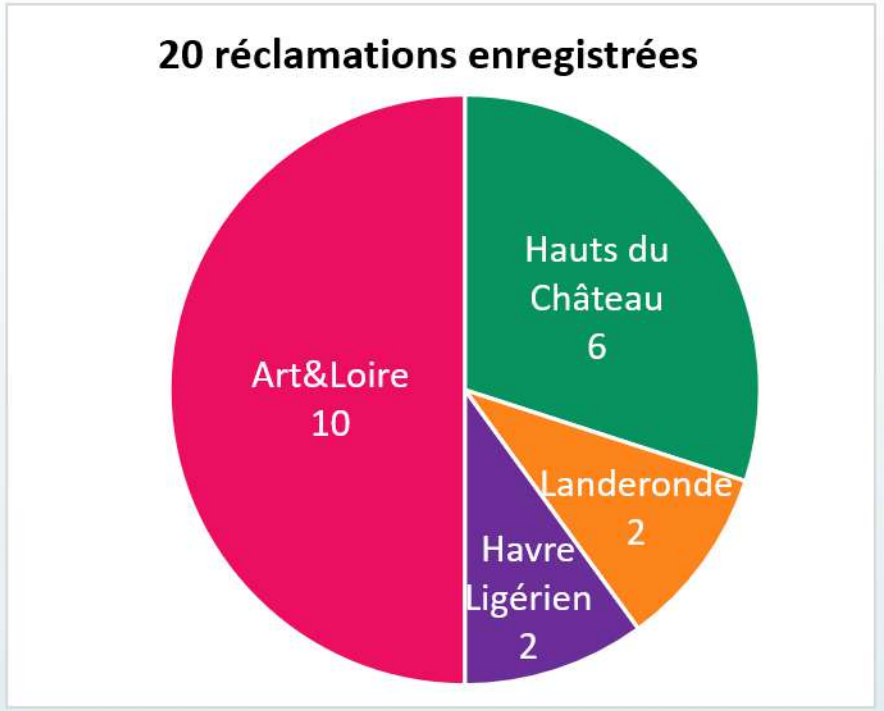
Délais de réponse 0 à 33 jours
Moyenne : **6,8 jrs**

[1] *Certaines réclamations sont doublées (orale ou fiche puis mail)*

[2] *Plusieurs émetteurs inscrits sur certaines fiches de communication*

THÈMES DES RÉCLAMATIONS ENREGISTRÉES EN 2026





Planification des enquêtes de satisfaction 2027

ENQUÊTES DE SATISFACTION DES RÉSIDENTS



Les Ligériennes

ENQUÊTE DE SATISFACTION À L'ATTENTION DES RÉSIDENTS

Madame, Monsieur,

Vous résidez dans notre établissement et avez probablement des attentes concernant les prestations que nous vous fournissons. Nous souhaitons aujourd'hui avoir votre avis sur ces prestations, c'est pourquoi nous vous soumettons ce questionnaire. Nous vous remercions de bien vouloir lui consacrer quelques instants : vos retours nous permettront de mieux répondre à vos attentes et de mettre en place des actions améliorant votre quotidien au sein de l'EHPAD.

Vous pourrez déposer votre questionnaire renseigné dans les boites prévues à son recueil, aux accueils des résidences, ou le remettre en mains propres au personnel avant le 31/01/2025.

LE CADRE DE VIE				
1. Appréciez-vous votre logement (votre chambre) ?				
2. Avez-vous pu le personnaliser à votre convenance (photo, meubles...) ?				
3. Appréciez -vous les espaces collectifs (restaurant, salon, salle d'animation...) ?				
4. Ces espaces sont-ils faciles à trouver ?				
5. Vous déplacez-vous facilement à l'intérieur des locaux ?				
6. Votre logement (votre chambre) est-il propre ?				
7. Les espaces collectifs sont-ils propres ?				
8. Appréciez -vous les espaces extérieurs (patio, espaces verts...) ?				
9. Vous déplacez-vous facilement dans ces espaces extérieurs ? Sont-ils accessibles ?				
10. Pouvez-vous être au calme dans l'établissement ?				
11. Vous sentez-vous en sécurité dans l'établissement ?				

Précisez :

Légende des pictogrammes :

Oui, tout à fait | Oui, assez | Non, pas vraiment | Non, pas du tout

Version du 29/08/2022

Support

- Questionnaires identiques à 2022 et 2024 afin de pouvoir comparer les résultats.
- Des questions à ajouter ou supprimer ?

Méthode

- Recueil en direct lors d'un entretien avec animateurs, psychologues, responsable qualité, **représentants des familles volontaires**.

Période

- Du 5 janvier au 13 mars pour un retour au CVS du 15/04/2027.

Communication

- « Petit Ligérien », affichage, référents et animateurs.

ENQUÊTES DE SATISFACTION DES PROCHES

Support

- Questionnaires identiques à 2022 et 2024 afin de pouvoir comparer les résultats.
- Des questions à ajouter ou supprimer ?

Réponses

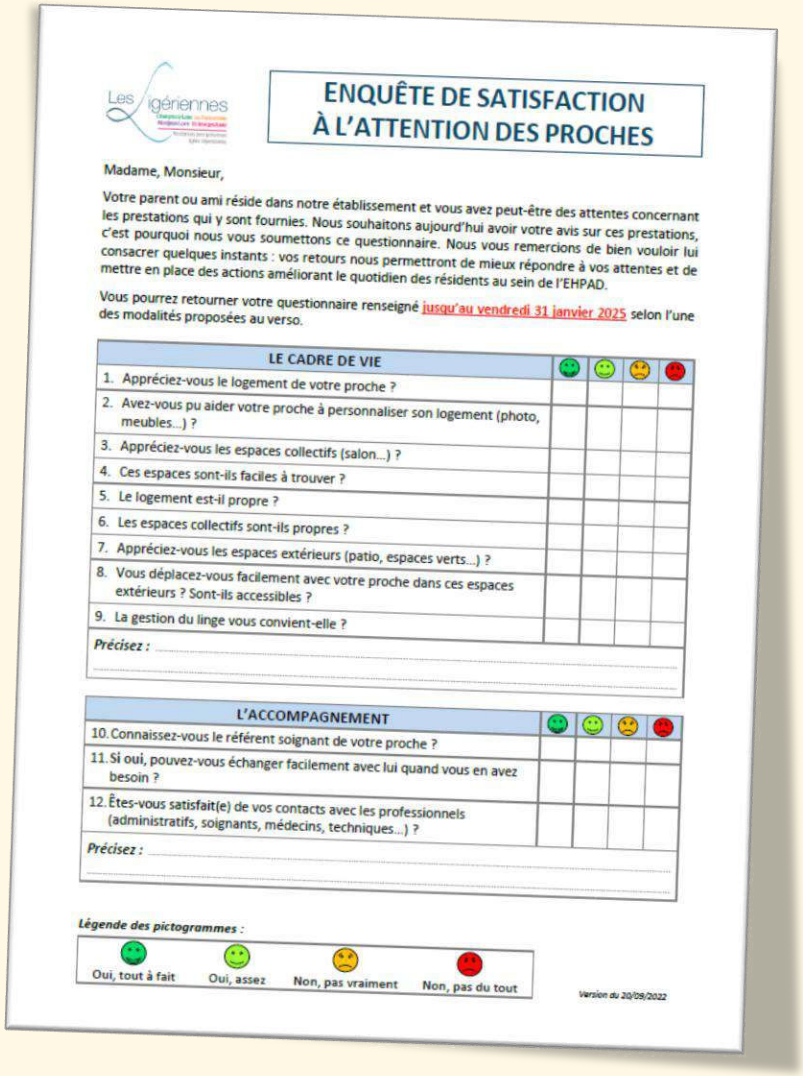
- En ligne sur BlueKanGo
- Ou questionnaires papier sur site (auprès des animateurs ?)

Période

- Du 12 janvier au 20 février pour un retour au CVS du 15/04/2027.

Communication

- « Petit Ligérien », mails aux référents familiaux et tuteurs, affichage.



Les Ligériennes

ENQUÊTE DE SATISFACTION
À L'ATTENTION DES PROCHES

Madame, Monsieur,

Votre parent ou ami réside dans notre établissement et vous avez peut-être des attentes concernant les prestations qui y sont fournies. Nous souhaitons aujourd'hui avoir votre avis sur ces prestations, c'est pourquoi nous vous soumettons ce questionnaire. Nous vous remercions de bien vouloir lui consacrer quelques instants : vos retours nous permettront de mieux répondre à vos attentes et de mettre en place des actions améliorant le quotidien des résidents au sein de l'EHPAD.

Vous pourrez retourner votre questionnaire renseigné jusqu'au vendredi 31 janvier 2025 selon l'une des modalités proposées au verso.

LE CADRE DE VIE				
1. Appréciez-vous le logement de votre proche ?				
2. Avez-vous pu aider votre proche à personnaliser son logement (photo, meubles...) ?				
3. Appréciez-vous les espaces collectifs (salon...) ?				
4. Ces espaces sont-ils faciles à trouver ?				
5. Le logement est-il propre ?				
6. Les espaces collectifs sont-ils propres ?				
7. Appréciez-vous les espaces extérieurs (patio, espaces verts...) ?				
8. Vous déplacez-vous facilement avec votre proche dans ces espaces extérieurs ? Sont-ils accessibles ?				
9. La gestion du linge vous convient-elle ?				
Précisez :				

L'ACCOMPAGNEMENT				
10. Connaissez-vous le référent soignant de votre proche ?				
11. Si oui, pouvez-vous échanger facilement avec lui quand vous en avez besoin ?				
12. Êtes-vous satisfait(e) de vos contacts avec les professionnels (administratifs, soignants, médecins, techniques...) ?				
Précisez :				

Légende des pictogrammes :

Oui, tout à fait — Oui, assez — Non, pas vraiment — Non, pas du tout

Version du 20/09/2022

Point financier et prix de journée



EPRD* 2027 – Dépenses budget principal

Les dépenses sont classées en trois groupes, afin de distinguer les différentes catégories de charges.

Groupe	Nature	Prévision 2027	Part des dépenses
Groupe 1	Exploitation courante	2 059 236,50 €	9,4 %
Groupe 2	Personnel	16 585 092,97 €	75,9 %
Groupe 3	Structure	3 200 080,03 €	14,7 %
TOTAL		**21 844 409,50 €**	

Le budget a été construit sur la base des dépenses estimées en 2026.

** État prévisionnel des recettes et des dépenses*

EPRD 2027 – Dépenses budget principal

GROUPE 1 – Les dépenses d'exploitation courante : 2 059 236,50 €

Ce groupe regroupe les **dépenses directement liées au fonctionnement quotidien** des établissements. On y retrouve :

- les achats alimentaires
- l'eau et l'assainissement
- l'électricité et le chauffage
- les produits d'entretien et les fournitures
- les autres consommations nécessaires à l'activité

Avec pour 2027, les évolutions suivantes :

- 91 556,31 € pour l'eau et l'assainissement, avec une évolution tarifaire estimée à 1,9 %
- 646 045,68 € pour l'alimentation, avec une hypothèse d'inflation de 2,3 %
- une évolution de 0,5 % retenue pour l'électricité

EPRD 2027 – Dépenses budget principal

GROUPE 2 – Les dépenses de personnel 16 585 092,97 €

Le groupe 2 constitue de loin le principal poste de dépenses : **près de 76 % du budget EHPAD**.

Cette proportion s'explique par la nature même de l'activité d'un EHPAD : l'accompagnement des personnes âgées repose essentiellement sur la présence et les compétences des professionnels, dans les domaines du soin, de l'accompagnement, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'administration et de la logistique.

Pour 2027, le rapport prend notamment en compte :

- une hypothèse d'évolution de certaines rémunérations de 1 % ;
- l'augmentation des cotisations patronales CNRACL : 40,65 % en 2027.

EPRD 2027 – Dépenses budget principal

GROUPE 3 – Les dépenses de structure 3 200 080,03 €

Ce groupe rassemble les **dépenses nécessaires au fonctionnement durable** des établissements **et à la conservation de leur patrimoine** :

- les locations immobilières et mobilières
- les équipements et matériels médicaux
- les matériels informatiques et de transport
- le traitement des déchets
- les charges financières
- les dotations aux amortissements, pour 1 483 096,08 €

Les amortissements représentent une charge comptable importante. Ils permettent de répartir dans le temps le coût des investissements réalisés par l'établissement : bâtiments, extensions, équipements et matériels.

EPRD 2027 – Recettes budget principal

Comme pour les dépenses, les recettes sont classées en trois groupes :

Groupe	Nature	Prévision 2027
Groupe 1	Produits de la tarification	20 391 486,88 €
Groupe 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	1 251 649,86 €
Groupe 3	Produits financiers et non encaissables	201 272,75 €
TOTAL		**21 844 409,49**

HÉBERGEMENT PERMANENT

116 716

journées prévues • 323 lits
• 99 % d'occupation

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

3 541

journées prévues • 10 lits
• 97 % d'activité

ACCUEIL DE JOUR

60 %

Taux d'activité retenu
• 10 places

EPRD 2027 – Recettes budget principal

GROUPE 1 – Les produits issus de la tarification : 20 391 486,88 €

Ce groupe comprend les recettes liées à la tarification de l'hébergement et de la dépendance, ainsi que les financements de l'Assurance maladie :

- Le rapport mentionne notamment une enveloppe prévisionnelle de 10 348 011,37 € au titre du financement de l'Assurance maladie, comprenant les financements pérennes et les crédits relatifs au CRT.
- Les recettes de tarification dépendent notamment :
 - du nombre de journées réalisées
 - des capacités d'accueil
 - des taux d'occupation
 - des tarifs applicables
 - des financements attribués par les autorités compétentes

Le budget de recettes n'est pas construit uniquement à partir d'une hausse tarifaire : il repose également sur des hypothèses d'activité et sur les financements institutionnels.

EPRD 2027 – Recettes budget principal

GROUPE 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation: 1 251 649,86 €

Ce groupe rassemble les autres recettes liées au fonctionnement de l'établissement et principalement des remboursements liés au charges de personnel :

- Remboursement des indemnités journalières
- Remboursement des frais de traitement lors de départ en formation professionnelle
- Complément des temps partiel par le FEH
- Mise à disposition du personnel
- Prestation des repas du personnel et des visiteurs
- Etc.

Le rapport retient principalement une évolution prévisionnelle de 1 %, avec une estimation spécifique pour les remboursements liés à la mise à disposition de personnel.

EPRD 2027 – Recettes budget principal

GROUPE 3 – Les produits financiers et produits non encaissables €

Ce groupe comprend notamment la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat, estimée à 201 272,75 €.

Il s'agit d'un produit comptable correspondant à la reprise progressive des subventions d'investissement au résultat, selon les règles comptables applicables.

EPRD 2027 – Proposition Prix de journée

	01/03/2025	01/05/2026	EPRD 2027	ÉCART 2026/2027
Hébergement permanent	73,65 €	**73,65 €**	**76,30 €**	**2,65 €**
Participation forfaitaire	6,10 €	**6,16 €**	**6,16 €**	**0,00 €**
Prix à la journée	79,75 €	**79,81 €**	**82,46 €**	**2,65 €**
Hébergement temporaire	73,65 €	**73,65 €**	**81,61 €**	**7,96 €**
Ticket modérateur	6,14 €	**6,16 €**	**6,16 €**	**0,00 €**
Prix à la journée	79,79 €	**79,81 €**	**87,77 €**	**7,96 €**
Accueil de jour - Hébergement Journée	30,86 €	30,86 €	**31,68 €**	**0,82 €**
Accueil de jour - Dépendance Journée	26,65 €	26,90 €	**27,36 €**	**0,46 €**
Accueil de jour - Hébergement 1/2 Journée	15,43 €	15,43 €	**15,84 €**	**0,41 €**
Accueil de jour - Dépendance 1/2 Journée	13,22 €	13,22 €	**13,62 €**	**0,40 €**
Accueil de jour - Repas 1/2 journée	7,08 €	7,27 €	**7,30 €**	**0,03 €**

Pourquoi le prix de journée évolue-t-il ?



1. Évolution normale des dépenses en fonction de l'inflation, qui augmente le coût de la journée d'accompagnement et d'hébergement.

2. Mesures gouvernementales en faveur de l'emploi non financées à 100 % par l'État ➡ Déficit structurel de 1,6 millions d'euros en 2024.

Pour réduire ce déficit structurel, un plan de retour à l'équilibre a été voté le 08/11/2024.

Ce plan sur trois exercices (de 2024 à 2026) reposait sur deux leviers complémentaires :

La réduction des dépenses
notamment par la maîtrise des ressources humaines

L'augmentation des recettes
principalement par une évolution du prix de journée

Pourquoi le prix de journée évolue-t-il ?



Le plan avait été construit sur une trajectoire pluriannuelle, avec une évolution progressive du tarif d'hébergement, en tenant compte du tarif plafond applicable et des possibilités de négociation avec le Département dans le cadre du CPOM :

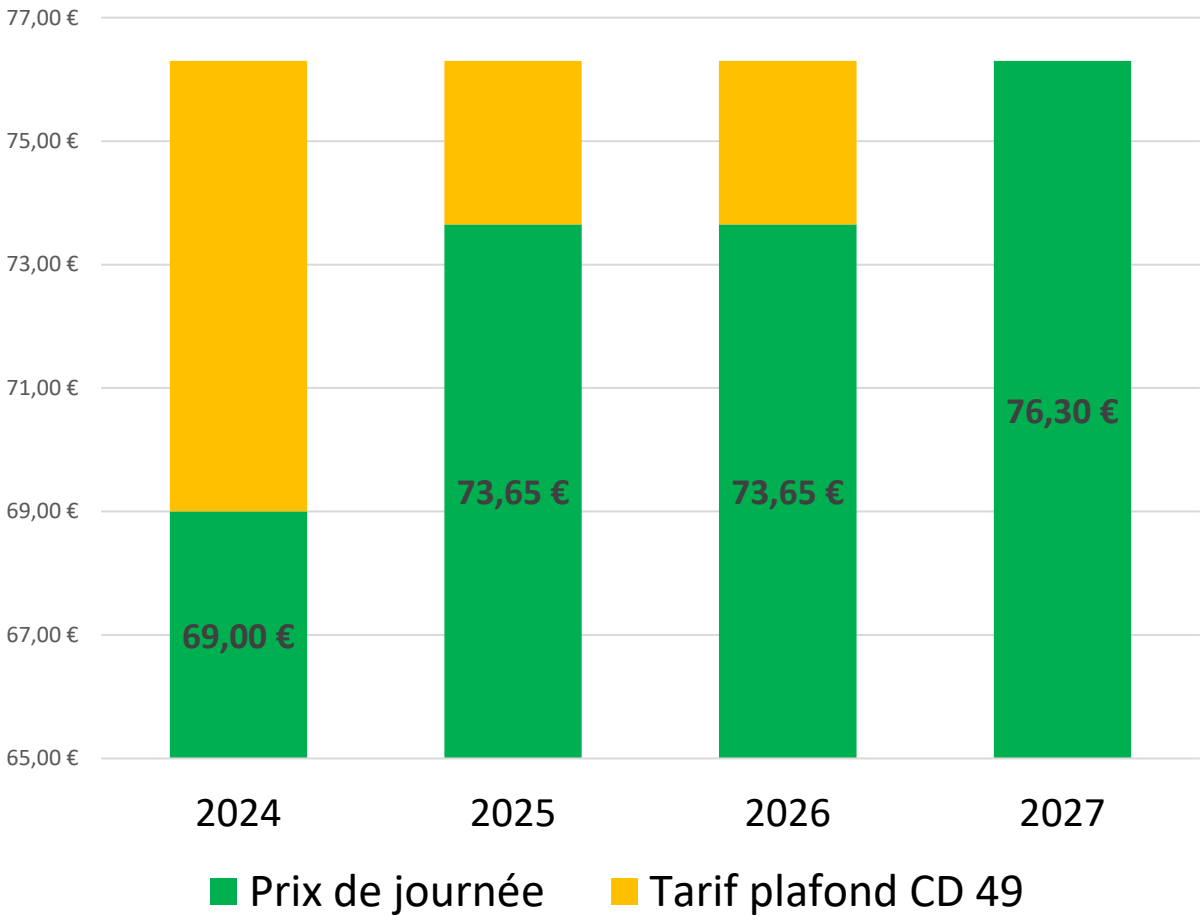
Année	2024	2025	2026
Tarifs prévus au plan	68,42 €	72,42 €	**76,30 €**
Impact N-1	+ 1,75 €	+ 4,00 €	+ 3,88 €

Le prix de journée n'a pas augmenté en 2026 à la suite du gel du département 49.
Le prix de journée proposée pour 2027 est donc conforme à la trajectoire votée en 2024 :

Année	2024	2025	2026	Proposition 2027
Tarifs réels ou proposés	69,00 €	73,65 €	73,65 €	**76,30 €**
Impact N-1	+ 2,33 €	+ 4,65 €	-	+ 2,65 €

ÉVOLUTION DU PRIX DE JOURNÉE

Convergence progressive vers le tarif plafond du Conseil Départemental 49



Entre 2024 et 2027, le prix de journée d'hébergement permanent des *Ligériennes* progresse de 69,00 € à 76,30 €, soit une augmentation cumulée de 7,30 €.

Cette évolution permet de réduire progressivement l'écart avec le tarif plafond départemental, fixé à 76,30 € dans les données présentées.

La proposition tarifaire 2027 permet d'atteindre ce plafond, sous réserve de validation de la proposition budgétaire.

Prix de journée en HT au 01/01/2027

Fin de la solvabilisation de l'hébergement temporaire en EHPAD par le Département 49

- Délibération votée le **05/02/2024** : le Département 49 décide de verser une aide ponctuelle pour « solvabiliser » les séjours en hébergement temporaire pour les résidents ayant leur domicile de secours en Maine-et-Loire.
- Montant de l'aide : 4,54 €/jour par le nombre de places d'hébergement temporaire, soit 9 647,50 €.
- **29/04/2024** : signature d'une convention de globalisation entre l'Organisme Gestionnaire (OG) et le Département 49, valable pour 3 ans **avec effet au 01/01/2024**.
- **27/09/2026** : courrier du Conseil Départemental signifiant la non-reconduction de la convention.

Prix de journée en HT au 01/01/2027

Fin de la solvabilisation de l'hébergement temporaire en EHPAD par le Département 49

« Le 29 avril 2024, une convention de globalisation du prix de journée […] a été conclue entre le Département de Maine-et-Loire et l'EHPAD « Résidences Les Ligériennes ».

Par la présente, le Département de Maine-et-Loire vous informe de sa décision de ne pas reconduire cette convention à son échéance, fixée au 31 décembre 2026.

En conséquence, la convention cessera de produire ses effets à compter du 1er janvier 2027 et nous laisse le temps de retravailler les modalités de financement qu'elle encadre, sans être contraints par la tacite reconduction. Ce point fera l'objet d'un échange avec les fédérations à l'occasion d'une rencontre au mois d'octobre.

*À compter du 1er janvier 2027, conformément aux dispositions de la convention, la facturation individuelle de l'intégralité du prix de journée d'hébergement temporaire inscrit à l'arrêté de tarification en vigueur sera rétablie, soit **78,19 €**. L'arrêté de tarification sera révisé afin de tenir compte de ces évolutions. »*

EPRD 2027 – Autres tarifs

Repas externes	Tarifs 2026	Tarifs proposés pour 2027
Repas pour les personnes âgées des communes d'implantation	7,27 €	**7,30 €**
Repas demi-journée accueil de jour	7,27 €	**7,30 €**
Repas visiteurs adultes	15,38 €	**15,50 €**
Repas visiteurs jusqu'à 10 ans	6,15 €	**6,15 €**
Repas Personnel	**Tarifs 2026**	**Tarifs proposés pour 2027**
Repas pour les professionnels	4,44 €	**4,50 €**
Prestation Animation	**Tarifs 2026**	**Tarifs proposés pour 2027**
Animation	5,00 €	**5,00 €**
Location salle - Demi-Journée	6,00 €	**50,00 €**
Location salle - Journée Complète	7,00 €	**100,00 €**

Actualisation du règlement de fonctionnement

ACTUALISATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT



RÈGLEMENT
DE FONCTIONNEMENT

PROPOS LIMINAIRES

Le présent règlement de fonctionnement concerne les Résidences *Les Ligériennes*, dont le siège social se situe au 3 rue Adrien MESLIER, 49170 Saint Georges sur Loire.

L'établissement propose 329 lits d'hébergement et 10 places d'accueil de jour répartis sur quatre sites géographiques :

Résidence *Art&Loire*
49 170 Saint Georges sur Loire
EHPAD[1] : 127 lits d'hébergement permanent
5 lits d'hébergement temporaire,
dont 2 lits d'HT-SH[2] et 1 lit d'HTU[3]
UPAD[4] : 14 lits d'hébergement permanent
1 lit d'hébergement temporaire
Accueil de jour : 10 places
Accueil de nuit : 1 lit
PASA[5] : 14 places en journée
7 places en soirée (PASA Équinoxe)

Résidence *Les Hauts du Château*
49 123 Champtocé sur Loire
EHPAD : 63 lits d'hébergement permanent
UPAD : 12 lits d'hébergement permanent

Résidence *Landeronde*
49 170 La Possonnière
EHPAD : 47 lits d'hébergement permanent

Résidence *Le Havre Ligérien*
49570 Montjean sur Loire
EHPAD : 50 lits d'hébergement permanent
UPAD : 10 lits d'hébergement permanent

Le présent document est remis à toute personne accompagnée, ou à son représentant légal, avec le livret d'accueil et le Contrat de séjour. Il est consultable dans les résidences et sur le site internet de l'établissement : www.lesligeriennes.fr.

Les équipes sont à la disposition de la personne accompagnée pour lui en faciliter la compréhension, le cas échéant. Il est également remis à chaque personne qui exerce à titre libéral ou qui intervient à titre bénévole au sein de l'établissement.

Le règlement de fonctionnement est révisé chaque fois que nécessaire et au moins une fois tous les cinq ans. Les modifications font l'objet d'avenants conclus dans les mêmes conditions que le règlement initial. Les personnes accompagnées ou leurs représentants légaux sont informés de celles-ci par tous les moyens utiles.

[1] Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
[2] Hébergement Temporaire en Sortie d'Hospitalisation
[3] Hébergement Temporaire d'Urgence
[4] Unité pour Personnes Âgées Désorientées
[5] Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

ACC-DE-014-I / Projet du 28 octobre 2026

Page 1

- Actualisation des capacités (lit et places) à *Art&Loire*
- Prise en compte de l'absence d'accueil physique administratif dans les formulations
- Prise en compte des nouveaux équipements *(Landeronde = télévisions, Hauts du Château et Havre Ligérien = boites aux lettres)*
- Heures de visites libres : remplacement de « Il est cependant demandé aux visiteurs de… » par « Les visiteurs sont invités à… »
- Actualisation des modalités de réservation des repas et salles
- Téléphone et Internet : reprise du paragraphe modifié dans le Contrat de Séjour du 02/07/2026
- Prestations extérieures : ajout de « Les rendez-vous sont à prendre par la personne accompagnée ou son référent familial ».

Avis des représentants du CVS sur les modifications ?

Livret d’accueil du résident

Propositions du groupe
de travail du 03/09/2026



OBJET DU GROUPE DE TRAVAIL

État des lieux / Problématique :

2015 : choix d'un livret d'accueil sous forme d'une **pochette contenant plusieurs documents et feuilles volantes**.

Limites constatées à l'usage :

- risque de perte ou de dispersion des documents,
- coexistence de versions anciennes et nouvelles de certains documents,
- difficulté à identifier les informations essentielles,
- manque de cohérence d'ensemble,
- des informations sont trop détaillées, d'autres pas assez ou peu accessibles.

Projet :

<u>Coconstruire</u> un nouveau Livret d'accueil des résidents avec les membres du CVS, plus clair, plus utile et plus facile à comprendre pour les futurs résidents et leurs proches

CADRE RÈGLEMENTAIRE

Loi 2002-2 et article L. 311-4 du **CASF**

Circulaire DGAS n° 138 du 24/03/04

Ce que la loi impose :

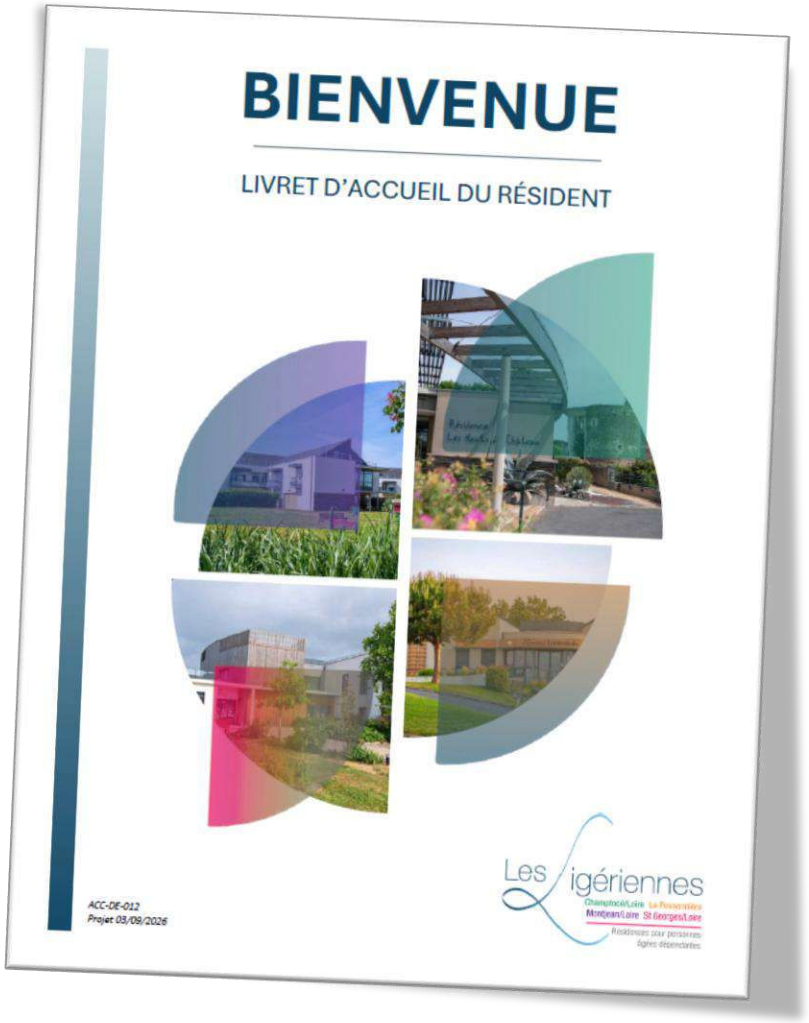
- La remise effective d'un livret d'accueil et de certaines annexes à la personne.
- La compréhension par la personne des éléments transmis :
 - *Clarté, simplicité, repères concrets, ton respectueux*
 - *Mise en page aérée, pictogrammes*
 - *Si je suis une personne accompagnée, est-ce que je comprends ce document seul(e) ?*

Ce qui reste à notre appréciation :

- Un contenu RECOMMANDÉ mais aucun contenu IMPOSÉ.
- Un format totalement LIBRE, mais ADAPTÉ à notre public.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS RETENUES

- Création d'un livret unique pour les 4 résidences, avec quelques informations spécifiques à chaque site
- Format : livret papier A4 pour la lisibilité et l'accessibilité (+ format numérique pour les proches, QR code sur affiche)
- Utilisation d'un langage simple, textes courts, pictogrammes et repères visuels
- Présentation claire des professionnels, de leurs missions et des interlocuteurs de référence (notamment cadre de santé, animateur, référent soignant)
- Meilleure information sur la vie quotidienne, les visites, la place des proches, le CVS, les droits des résidents et les démarches en cas de réclamation
- Contenu simplifié pour éviter les répétitions avec les autres documents remis à l'admission



STRUCTURE GÉNÉRALE RETENUE

Page de garde et sommaire

« Découvrir l'établissement »

1. **Bienvenue aux *Ligériennes***
 Mot d'accueil de la directrice et présentation de la démarche d'accompagnement
2. **Qui sommes-nous ?**
 Présentation des Ligériennes (capacités, offres, courts historiques)
3. **Situation géographique et accès**
 Coordonnées, modalités d'accès, avec cartes simplifiées
4. **Les professionnels qui vous accompagnent**
 Présentation des métiers, des équipes et des interlocuteurs de référence

« Vivre aux Ligériennes »

5. **Votre admission et votre arrivée**
 Étapes de l'entrée en EHPAD et accompagnement à l'installation
6. **Votre logement**
 Description, possibilités de personnalisation et équipements
7. **Votre vie quotidienne**
 Repères pratiques (repas, linge, courrier, horaires, services proposés)
8. **Les visites et la place des proches**
 Conditions de visite, participation des familles et maintien du lien social
9. **La vie sociale et les animations**
 Activités, événements, sorties, bénévolat et ouverture sur l'extérieur
10. **Votre accompagnement et votre santé**
 Organisation de l'accompagnement médical et paramédical, intervenants extérieurs et coordination des soins
11. **La sécurité des personnes et des biens**
 Règles de sécurité, objets de valeur et mesures de prévention

STRUCTURE GÉNÉRALE RETENUE

« Vous informer et participer »

12. Vos droits et libertés

Principes fondamentaux, respect de la personne, dignité, intimité et consentement

13. L'information et la communication

Modalités d'accès à l'information, documents remis et outils de communication

14. Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Rôle, composition et modalités de participation à la vie de l'établissement

« Faire entendre votre voix »

15. Réclamations, recours et médiation

Comment exprimer une difficulté, déposer une réclamation ou solliciter un médiateur

16. Les personnes qualifiées

Présentation du dispositif et modalités de sollicitation

17. Annexes et documents utiles

Documents réglementaires et informations complémentaires à destination des résidents et des familles

SUITE DU PROJET

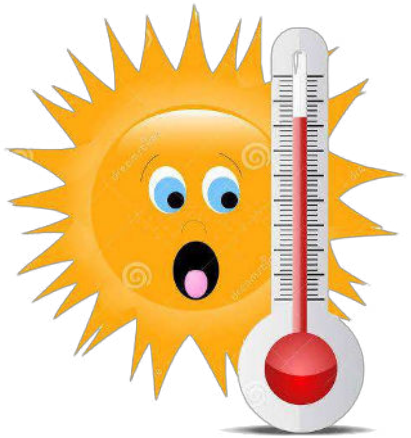
Décembre 2026
Rédaction et mise en forme du contenu

Janvier 2027
Relecture du livret par des résident(e)s

Février 2027
Présentation et validation en CVS

Suivi continu
Actualisation régulière des informations

Retour sur la gestion de la canicule



MOYENS COMPLÉMENTAIRES MIS EN PLACE

Tenues des cellules de crise (conjointes avec le CHCA) quotidiennes pendant les épisodes canicule

Achat de matériel
pour le bien-être des résidents et du personnel

Renfort de personnel
pour la mise en place de « tours » d'hydratation

Remontées journalières
à l'ARS du nombre de décès, hospitalisations et dysfonctionnements techniques

MOYENS COMPLÉMENTAIRES MIS EN PLACE

Tenues des cellules de crise (conjointes avec le CHCA) quotidiennes pendant les épisodes canicule

Achat de matériel
pour le bien-être des résidents et du personnel

- 20 climatiseurs : 10 327,92 €
- 216 brumisateurs: 801,58 €
- 15 ventilateurs : 735 €
- 4 machines à granités : 4366,20 €
- Consommables machines à granités : 656,48
- Réparation climatisation site Landeronde : 2 101,50 €

18 988,68 €

Renfort de personnel pour la mise en place de « tours » d'hydratation

Remontées journalières à l'ARS du nombre de décès, hospitalisations et dysfonctionnements techniques

MOYENS COMPLÉMENTAIRES MIS EN PLACE

Tenues des cellules de crise (conjointes avec le CHCA) quotidiennes pendant les épisodes canicule

Achat de matériel pour le bien-être des résidents et du personnel

18 569,64 €

Renfort de personnel pour la mise en place de « tours » d'hydratation

- Recrutement de 34 CDD sur la période du 19 juin au 19 juillet 2026
- 748,25 heures soit 0,41 ETP

Remontées journalières à l'ARS du nombre de décès, hospitalisations et dysfonctionnements techniques

ACCOMPAGNEMENT ARS

Accompagnement maximum : 60 € x nombre de lits et places

Soit 20 340 € sur l'achat de matériel et RH

MATÉRIEL

- Demande limitée à 3 types d'équipements (brumisateurs, climatiseurs et ventilateurs)
- Les équipements doivent avoir été commandés entre le 18/06 et le 31/08

20 climatiseurs : 10 327,92 €
216 brumisateurs: 801,58 €
15 ventilateurs : 735 €

➡ **11 864,50 €**

RESSOURCES HUMAINES

- Les montants demandés doivent correspondre aux surcouts de ressources humaines directement liés à la gestion des épisodes caniculaires
- Ne sont concernés que les surcouts intervenus durant la période du 18/06 au 14/07

28 CDD - 652,50 heures soit 0,36 ETP

➡ **16 210,82 €**

COÛT TOTAL DE LA CANICULE

Toutes dépenses confondues	37 558,32 €
−	
Accompagnement ARS attendu	20 640 €
=	
Reste à la charge de l'EHPAD	**16 918,32€**

Seules 70 % des dépenses de crise peuvent être prises en compte pour l'accompagnement de l'ARS.

ANTICIPATION DE L'ÉTÉ 2027

La gestion habituelle
Mise en œuvre chaque année

- Organisation facilitant l'accès des résidents aux espaces climatisés ou rafraîchis
- Surveillance renforcée de la santé *(repérage des résidents les plus fragiles, suivi de l'hydratation…)*
- Fermeture des volets le jour et aération la nuit
- Adaptation des menus
- Incitation à éviter les sorties aux heures les plus chaudes
- Installation de ventilateurs dans les circulations
- Etc.

Ce qui a été fait en plus en 2026 sera réutilisé en 2027

- Renfort pour les tours d'hydratation
- Achats complémentaires :
 - *climatiseurs mobiles, ventilateurs, brumisateurs…*
 - *machines à granités, glaces…*
- Identification de logements et zones plus exposés à la chaleur
- Affichage de l'exposition dans les logements / horaires d'ouverture des volets et aération
- Pose de Blanc de Meudon sur des fenêtres de circulation
- Adaptation des horaires de certains professionnels

Les actions complémentaires à l'étude pour 2027

- Poursuite de l'identification des logements et zones les plus exposés à la chaleur
- Anticipation des commandes de Blanc de Meudon et de l'installation des climatiseurs mobiles
- Étude de solutions pour améliorer le confort thermique des chambres les plus chaudes *(ventilateurs de plafond, protections thermiques des fenêtres)*
- Renforcement des animations en salles à manger / pièces rafraichies
- Revue de la dotation des tenues professionnelles

Informations
et questions diverses

FORMATION À L'ATTENTION DES MEMBRES DE CVS



2 rencontres
inter-établissements dans le département

Module 1 – Mardi 10 novembre
Comprendre le cadre règlementaire et le rôle du CVS pour mieux s'y engager.

Module 2 – Jeudi 26 novembre
Mobiliser autour du CVS, recueillir la parole, animer, communiquer et rendre compte.

Horaires : 14 h à 17 h pour chaque module

Lieu : Résidence Saint-François, 126 rue Chèvre
49000 ANGERS

Inscription de Mme Marie GUILMIN

CALENDRIER DES RENCONTRES 2027

CVS Réunion plénière	CVS Réunion plénière	CVS Réunion plénière	CVS Réunion plénière
Jeudi 18 FÉVRIER à 10 h	**Jeudi 15 AVRIL** à 10 h	**Jeudi 1er JUILLET** à 10 h	**Jeudi 21 OCTOBRE** à 10 h
Préparation familles Jeudi 11/02 à 10 h La Possonnière	**Préparation familles** Jeudi 08/04 à 10 h Champtocé/Loire	**Préparation familles** Jeudi 24/06 à 10 h Montjean/Loire	**Préparation familles** Jeudi 14/10 à 10 h St Georges/Loire

Site de Saint Georges sur Loire pour toutes les séances du CVS

Merci à toutes et tous pour votre attention.